

RAPPORT ANNUEL

2024-2025



LEUR RÉUSSITE,
NOTRE PASSION!

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1. PRÉSENTATION DU CSSDGS	5
2. GOUVERNANCE DU CSSDGS	14
3. RÉSULTATS	18
4. UTILISATION DES RESSOURCES	35
5. ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL	39

« Merci à toutes et à tous pour votre engagement quotidien auprès de nos élèves. Ensemble, poursuivons cette belle dynamique qui fait la force du CSSDGS. »



Monsieur Christian Duval
Directeur général *p.i.*

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au moment d'écrire ces lignes, c'est avec détermination et respect que j'assume le rôle de directeur général par intérim du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS). Dans la continuité du travail accompli par ma prédécesseure, madame Kathlyn Morel, je tiens à lui adresser mes sincères remerciements pour son apport précieux et son engagement indéfectible envers la réussite éducative des élèves du CSSDGS au fil des années à la Direction générale.

À la lecture de ce rapport annuel, vous pourrez constater que, fidèles à ce que nous sommes, l'année 2024-2025 a été marquée par des réalisations concrètes et une mobilisation remarquable de toutes nos équipes. De l'inauguration de nouvelles infrastructures scolaires et sportives à la préparation d'agrandissements majeurs, en passant par le déploiement de projets éducatifs novateurs, nous avons su placer la réussite et le bien-être des élèves au cœur de nos actions.

Notre organisation demeure stable, mobilisée et résolument tournée vers l'avenir.

Le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR), les projets éducatifs et nos priorités stratégiques sont au centre de nos activités, toujours dans l'objectif d'offrir à chaque élève un environnement favorable à son plein épanouissement et à sa réussite scolaire et sociale.

Je suis convaincu que c'est ensemble, en misant sur la force de notre collaboration et sur l'expertise de chacune et chacun d'entre vous, que nous poursuivons cette mission avec rigueur et confiance. Soyez assurés de mon écoute et de ma disponibilité, tout comme celles de mes collègues, jusqu'à la nomination de la prochaine Direction générale.

Merci à toutes celles et tous ceux qui font une différence chaque jour auprès de nos élèves.

Je me réjouis à l'idée de maintenir, avec vous, cette belle dynamique qui fait la force du CSSDGS pour la prochaine année scolaire.

— Christian Duval

« Tout ce que nous faisons vise un seul but : offrir aux élèves un environnement propice à leur réussite. »



Monsieur Gilles Montreuil
Président du conseil
d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2024-2025 témoigne de la vitalité et de la résilience de notre organisation. Ensemble, nous avons poursuivi la mise en œuvre du *Plan d'engagement vers la réussite* en investissant dans des milieux d'apprentissage stimulants et sécuritaires, en valorisant l'expertise de notre personnel et en modernisant nos façons de faire.

Le conseil d'administration a accompagné ces avancées avec rigueur et transparence, en travaillant de concert avec la Direction générale et l'ensemble des équipes. Malgré un contexte particulier – marqué notamment par des défis financiers et un changement de Direction générale – nous avons gardé le cap sur l'essentiel : offrir à chaque élève un environnement éducatif de qualité qui favorise sa réussite et son épanouissement.

Pendant mes années à la présidence, j'ai tenté d'incarner un leadership humain, ouvert et axé sur la réussite éducative des élèves, laissant, je l'espère, une empreinte positive. Je suis heureux de savoir que ce travail se poursuivra dans la même direction, porté par mon successeur, M. Patrick Boucher, et soutenu par l'équipe de direction du CSSDGS, dont le professionnalisme et l'engagement sont des atouts indéniables pour l'avenir.

Je souhaite également souligner le travail remarquable de l'ensemble des administratrices et administrateurs, tous investis pour les bonnes raisons et animés par la volonté d'offrir le meilleur à nos élèves.

Bravo et merci à toutes et à tous pour ce travail collectif porteur d'avenir.

— Gilles Montreuil

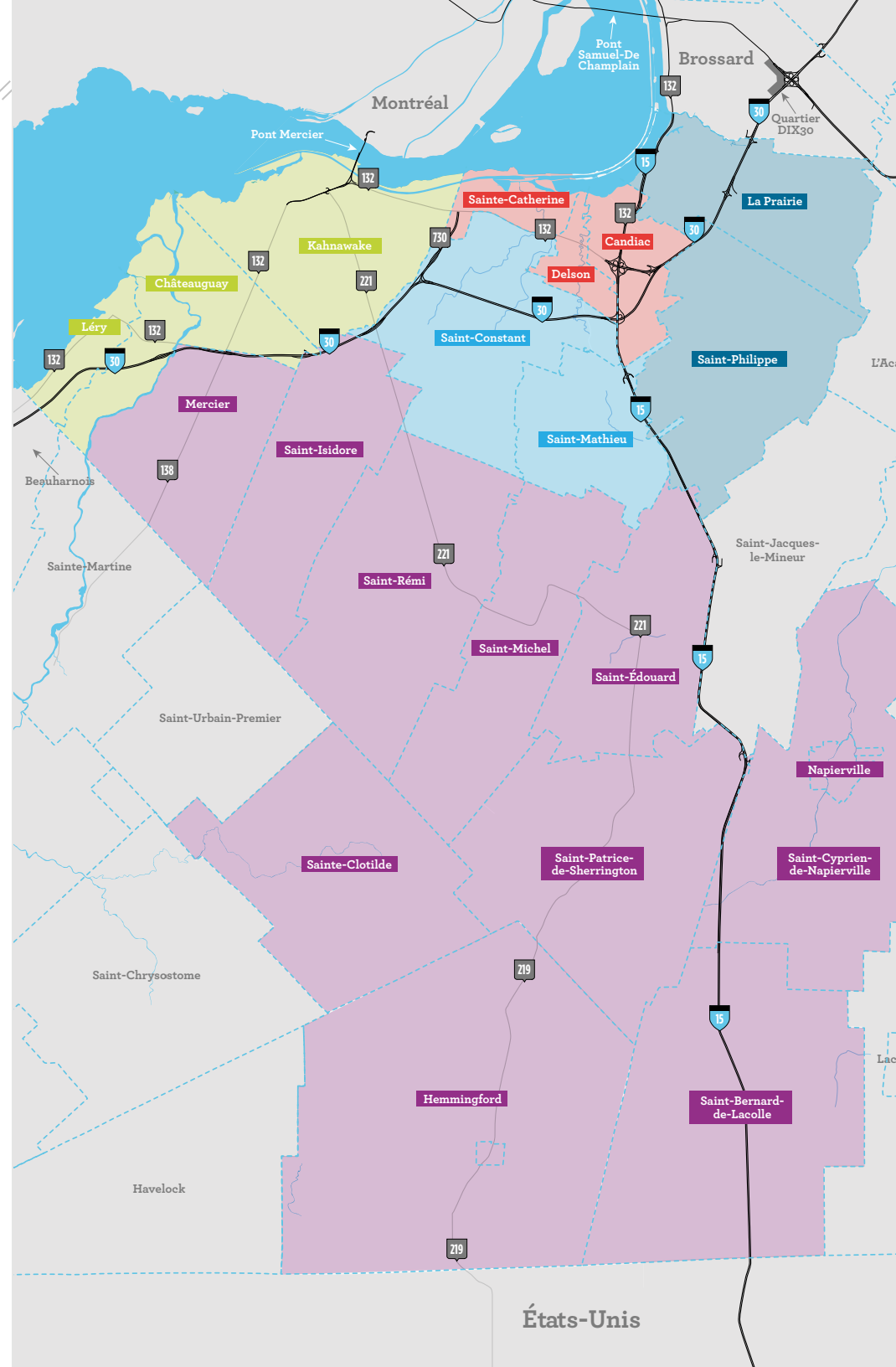
1

PRÉSENTATION DU CSSDGS

1.1 LE CSSDGS EN BREF

Nous desservons la clientèle scolaire francophone de 21 municipalités situées dans deux MRC : de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Situé sur la Rive-Sud de la région métropolitaine, notre territoire comporte des secteurs à la fois ruraux et urbains :

- Candiac
- Châteauguay
- Delson
- Hemmingford
- Kahnawake
- La Prairie
- Léry
- Mercier
- Napierville
- Saint-Bernard-de-Lacolle
- Saint-Constant
- Saint-Cyprien-de-Napierville
- Sainte-Catherine
- Sainte-Clotilde
- Saint-Édouard
- Saint-Isidore
- Saint-Mathieu
- Saint-Michel
- Saint-Patrice-de-Sherrington
- Saint-Philippe
- Saint-Rémi



1.2 LES SERVICES ÉDUCATIFS ET LES AUTRES SERVICES

La mission du CSSDGS

En vertu de l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

La clientèle du CSSDGS

Secteur des jeunes	Nombre d'établissements	Évolution de la clientèle (Données au 30 septembre)		
			2023-2024	2024-2025
Éducation préscolaire et enseignement primaire	39	Passe-partout	140	184
		Préscolaire 4 ans	308	349
		Préscolaire 5 ans	2 195	2 187
		Primaire	14 571	14 592
Secondaire	12	Secondaire	9 891	10 265
École spécialisée	1	École spécialisée à mandat régional	107	102
Total	52		27 212	27 679
Secteur des adultes			2023-2024	2024-2025
Formation générale aux adultes (FGA)	1		1 827	1 375
Formation professionnelle (FP)	2		2 427	2 555
FGA et FP <i>Formation à distance</i>	–		639	537
Total	3		4 810	4 316
Grand total	55		32 022	31 995

La clientèle du CSSDGS

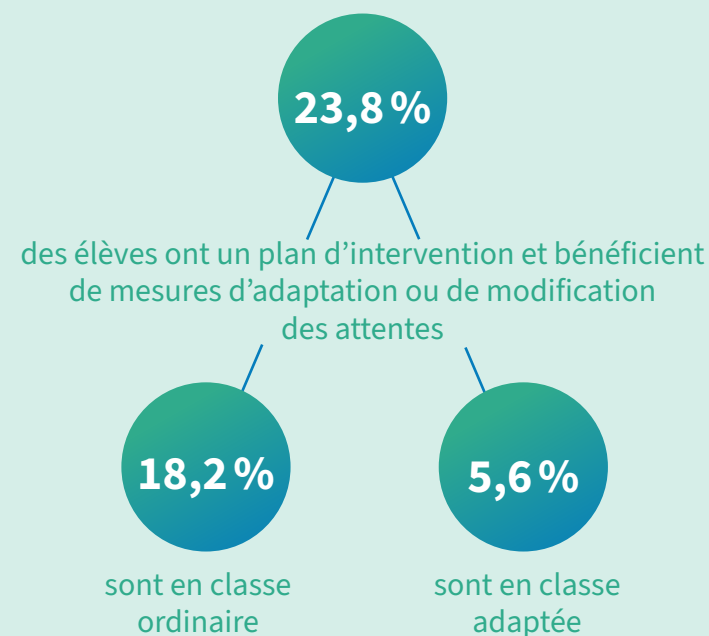
Évolution du nombre d'élèves ayant un plan d'intervention						
	Élèves ayant un plan d'intervention		En classe ordinaire		En classe adaptée	
	Total	% d'élèves	Total	% d'élèves	Total	% d'élèves
2023-2024	6 203	23,0 %	4 578	17,0 %	1 625	6,0 %
2024-2025	6 598	23,8 %	5 050	18,2 %	1 548	5,6 %

En 2024-2025, 7 624 enfants étaient inscrits au service de garde de façon régulière.

Évolution du nombre d'élèves fréquentant le service de garde			
	Régulier : 3 à 5 jours	Régulier : 2 jours	Régulier : 1 jour
2023-2024	7 490	140	92
2024-2025	7 385	150	89

Des milieux inclusifs pour tous nos élèves du secteur des jeunes

En maintenant des attentes élevées pour chaque élève, nous persévérons dans la recherche de solutions pour soutenir leur réussite éducative, en offrant des services d'enseignement adaptés à leurs besoins.



Les services particuliers

En conformité avec le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*, le CSSDGS doit organiser des services particuliers ayant pour but de procurer une aide à l'élève qui, pour des raisons particulières, doit recevoir des services de soutien à l'apprentissage de la langue française ou des services à domicile ou en milieu hospitalier.

Les cours d'été

En juillet 2025, il y a eu 1 145 inscriptions de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire aux cours d'été. Une offre de service régionale a permis également à 17 de nos élèves de bénéficier de cours d'été en ligne.

La clientèle issue de l'immigration

Évolution de la clientèle issue de l'immigration		
	2023-2024	2024-2025
% de la clientèle issue de l'immigration	38,2 %	39,7 %
% d'élèves de 1 ^{re} génération (élèves nés à l'extérieur du Canada)	11,9 %	12,5 %
% d'élèves de 2 ^e génération (élèves dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada)	26,3 %	27,2 %

La francisation pour les élèves qui ont besoin de soutien à l'apprentissage de la langue française

Évolution du nombre d'élèves qui reçoivent un service de francisation		
	2023-2024	2024-2025
Préscolaire et primaire	1 810	1 578
Secondaire	184	270
Total	1 994	1 848

De plus, 47 jeunes du primaire et 16 jeunes du secondaire ont participé gratuitement à un camp estival, leur permettant de se familiariser avec le français. À noter que pour les élèves du primaire, les camps estivaux ont été mis sur pied en collaboration avec les municipalités du territoire du CSSDGS.

L'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier pour les élèves qui sont dans l'impossibilité de fréquenter l'école pour des raisons de santé

Évolution du nombre d'élèves qui reçoivent des services de scolarisation à domicile ou en milieu hospitalier		
	2023-2024	2024-2025
Primaire	7	11
Secondaire	39	45
Total	46	56

Les services complémentaires

Au CSSDGS, nous déployons des services complémentaires à l'enseignement afin de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Évolution du nombre d'employés (services complémentaires à l'enseignement)		
Services complémentaires	2023-2024	2024-2025
Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire		
• Bibliothécaires ¹	6	6
• Techniciens en documentation ²	2	4
Conseillers en orientation scolaire et conseillers en formation ¹	20	22
Psychologues ¹	29	26
Psychoéducateurs et agents de réadaptation	50	50
Techniciens en éducation spécialisée ²	304	320
Orthopédagogie		
• Enseignants ³	81	93
• Professionnels (orthopédagogues) ³	4	3
Orthophonistes ¹	36	31
Audiologiste ¹⁻⁴ (deux jours par semaine)	1	1
Santé et services sociaux		
• Ergothérapeutes ¹	3	5
• Nutritionniste ¹⁻⁴ (un jour par semaine)	1	1
• Travailleurs sociaux et agents de travail social ¹	10	10
• Sexologue ¹	1	1
Agents de développement		
• Communautaire école-famille, collaboration écoles-familles immigrantes, transition et formation professionnelle ¹	3	3
• Service aux entreprises ²	6	5
Animateurs de développement personnel et d'engagement communautaire ¹	7	8
Total	561	589

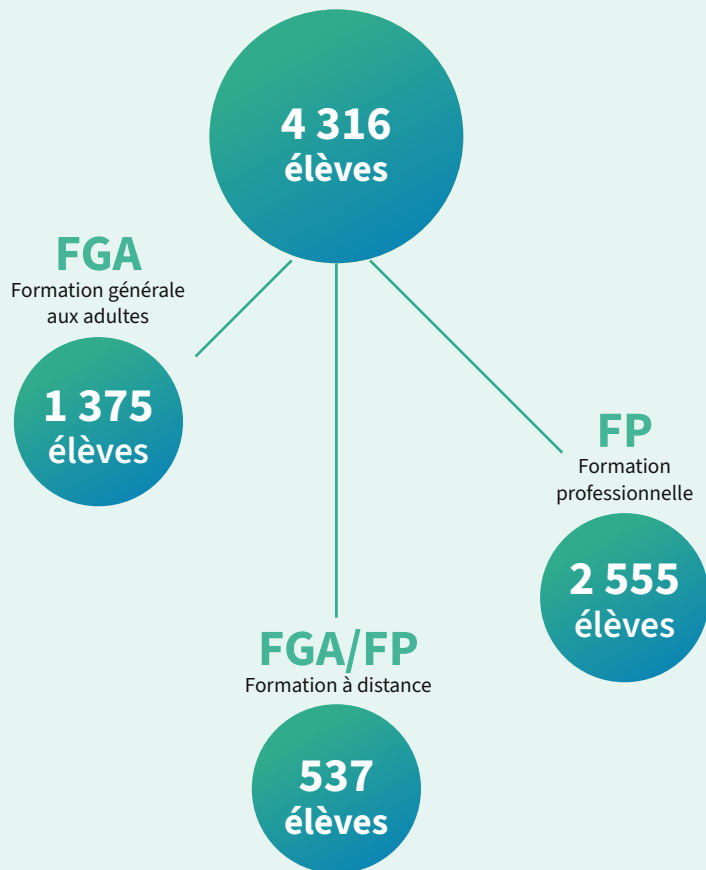
¹ Le nombre indiqué est le nombre d'employés réguliers équivalent à temps complet (ETC).

² Le nombre indiqué comprend tous les postes réguliers ETC, les surcroûts de travail ETC et les projets spécifiques ETC.

³ Le nombre indiqué comprend toutes les tâches ETC.

⁴ Partage de la ressource avec le réseau de la santé.

Les statistiques au secteur des adultes



La liste des formations offertes, incluant le programme intégré secondaire-professionnel-collégial (PISPC) en soutien informatique

Centre de formation professionnelle à La Prairie (CFPL)

- Carrosserie automobile
- Comptabilité*
- Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
- Conseil technique en entretien et réparation de véhicules
- Installation et entretien de systèmes de sécurité
- Lancement d'une entreprise
- Mécanique automobile
- Secrétariat*
- Secrétariat médical
- Serrurerie
- Vente-conseil et représentation

École de formation professionnelle de Châteauguay (EFPC)

- Assistance à la personne en établissement et à domicile
- Assistance dentaire
- Assistance technique en pharmacie
- Charpenterie-menuiserie
- Coiffure
- Comptabilité*
- Esthétique
- Pose de revêtements de toiture
- Pose de systèmes intérieurs
- Secrétariat*
- Soutien informatique
- Retraitement des dispositifs médicaux

* Les programmes Comptabilité et Secrétariat sont également offerts en formation à distance assistée.

PISPC en soutien informatique : 42 élèves

Le CSSDGS offre un programme intégré secondaire-professionnel-collégial, c'est-à-dire que le programme permet à l'élève de terminer son secondaire tout en poursuivant sa formation professionnelle en soutien informatique. Il permet aussi de lui ouvrir les portes du Cégep, s'il le souhaite.

Ce programme mène donc à l'obtention de deux diplômes : le diplôme d'études secondaires (DES) et le diplôme d'études professionnelles (DEP) en soutien informatique.

Les services administratifs

Pour soutenir les établissements scolaires, le CSSDGS peut compter sur neuf services administratifs.

Ces derniers veillent notamment à l'organisation du transport pour plus de 17 979 élèves, ce qui représente une planification de plus de 1 280 trajets pour plus de 304 véhicules. Ils veillent également à l'entretien d'un parc immobilier de 68 bâtiments.

Étant l'un des plus grands employeurs sur notre territoire, nous embauchons 7 085 employés répartis ainsi :

	2024-2025	Pourcentage
Enseignants	3 319	46,85 %
Gestionnaires	202	2,85 %
Professionnels	334	4,71 %
Membres du personnel de soutien	3 230	45,59 %
Total	7 085	100,00 %

Le Service aux entreprises et le Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries

En conformité avec l'article 255 de la LIP, le CSSDGS veille à contribuer, par des activités de formation de la main-d'œuvre, au développement de la région par le biais de son Service aux entreprises et du Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries.

Pour l'année 2024-2025, le Service aux entreprises (SAE) a offert :

Des activités de formation à plus de 2 513 personnes totalisant plus de 7 442 heures. Celles-ci sont offertes à des particuliers et à des employés d'entreprises ou d'organismes partout au Québec et mènent à l'attestation d'études professionnelles pour les programmes suivants :

- Service de garde en milieu scolaire (trois cohortes)
- Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux (une cohorte)
- Assistance à la personne en résidence privée pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes (deux cohortes)
- Entretien et service automobile (une cohorte)
- Mécanique de véhicules électriques (deux cohortes)

Le SAE dirige les activités permettant de reconnaître les acquis et les compétences des travailleurs pour les programmes offerts en formation professionnelle au CSSDGS.

Au cours de l'année 2024-2025, le service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a permis à 134 adultes d'obtenir un diplôme d'études professionnelles.

Le Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries (CEDGS)

Le CEDGS a offert à plus de 70 entrepreneurs de la région les services suivants :

- Accompagner l'entrepreneur dans toutes les étapes de démarrage de son entreprise en lui offrant de la formation et plusieurs rencontres personnalisées.
- Favoriser un lieu de socialisation professionnel pour repousser le sentiment d'isolement.
- Contribuer au maillage des entreprises sur le territoire, en organisant des activités de réseautage et de reconnaissance (café-réseautage, Journée nationale de la culture entrepreneuriale et le Gala du défi OSEntreprendre).
- Offrir du perfectionnement et des activités de développement des compétences.
- Apporter un soutien technique et professionnel au niveau de la rédaction du plan d'affaires, des modèles d'affaires, des prévisions financières et de la recherche de financement.

1.3

FAITS SAILLANTS

Orientation 1 :

Soutenir la réussite éducative de l'élève tout au long de son parcours scolaire en appuyant nos interventions sur des connaissances issues de la recherche

- Déployer un plan de développement professionnel en cohérence avec le *Plan d'engagement vers la réussite* afin de soutenir les équipes-écoles au regard de leur projet éducatif.
- Actualiser le modèle des pratiques efficaces pour soutenir l'apprentissage au centre de services scolaire.
- Actualiser le carrefour de ressources des Services éducatifs pour mettre en évidence les meilleures pratiques.
- Développer des ressources plus détaillées liées à la planification des apprentissages en français et en mathématique.
- Poursuivre les communautés de pratique, les communautés d'apprentissage professionnel (CAP) ainsi que la mise en œuvre du mentorat en littératie.
- Poursuivre les travaux du comité territorial de la petite enfance et de la première transition scolaire avec l'ajout de nouveaux partenaires.
- Déployer un accompagnement à l'égard des meilleures pratiques autour des rencontres multidisciplinaires efficaces.
- Poursuivre l'accompagnement de l'équipe psychosociale afin qu'un soutien soit offert à toutes les écoles.
- Poursuivre les rencontres pour soutenir la transition entre le 1^{er} cycle du secondaire en classe spécialisée et le 2^e cycle du secondaire dans les programmes de formation axés sur l'emploi.
- Bonifier l'offre du programme FIER en offrant le mentorat à tous les enseignants non détenteurs de brevets et en augmentant le nombre de jours offerts aux enseignants novices et non détenteurs de brevet pour de l'accompagnement-formation.
- Bonifier le plan de développement professionnel pour les techniciens en éducation spécialisée (TES) ainsi qu'au personnel de soutien (PEH et éducatrice du service de garde) qui interviennent auprès d'une clientèle ciblée en classe spécialisée. Le programme de mentorat s'est également poursuivi pour soutenir leur insertion professionnelle.
- Élaborer le *Cadre de référence visant à guider l'accueil et les services de francisation* destinés à l'ensemble des élèves nouvellement arrivés au sein de notre centre de services scolaire.
- Déployer le projet *Avant première* du programme *La Culture à l'école* volet *Ateliers culturels* plus tôt dans l'année.
- Mettre en place des communautés de pratique concernant l'utilisation des stratégies de lecture dans toutes les matières. Six écoles secondaires ont participé.
- Poursuivre l'implantation du nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise* en remplacement du programme *Éthique et culture religieuse* du ministère de l'Éducation (MEQ).
- Expérimenter pour une première année le guichet SILEI destiné à l'accueil des nouveaux arrivants du secondaire.
- Poursuivre l'implantation du programme-cycle de l'éducation préscolaire en focalisant sur le domaine langagier en collaboration avec les orthophonistes.
- Déployer les aides à la classe dans les écoles primaires.
- Bonifier l'offre de service en ergothérapie.
- Organiser un colloque en formation professionnelle sur les meilleures pratiques pour susciter l'engagement scolaire.
- Élargir la participation de partenaires externes, notamment les municipalités et les organismes communautaires, lors de la 3^e édition du *Gala Effet Papillon*.
- Mettre en place une collaboration structurée entre les bibliothécaires et les psychoéducateurs afin de développer des actions communes de prévention de l'intimidation et de la violence.
- Atteindre la première position parmi tous les centres de services scolaire en nombre d'emprunts sur la plateforme numérique Biblius. Un succès attribuable à l'engagement des bibliothécaires et des enseignants.
- Mettre en place des initiatives ciblées, comme la semaine dédiée à la prévention de la violence et de l'intimidation du MEQ.
- Poursuivre le déploiement des plans d'action numériques et veiller à leur implantation au sein des établissements.

Orientation 2 :

Valoriser l'expertise de nos employés dans une culture de collaboration

- Mener des travaux permettant de déterminer des parcours professionnalisants pour les surveillants d'élèves, les préposés aux élèves handicapés, les éducateurs en milieu scolaire et les cadres.
- Mettre en place le programme de prévention en SST - *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*.
- Établir le portrait des effectifs - planification de la main-d'œuvre - et en faire la projection dans un plan quinquennal.
- Déployer les nouvelles conventions collectives.
- Identifier les formations prioritaires pour accroître le niveau de maîtrise des compétences numériques des employés en fonction de leur rôle dans l'organisation.

Orientation 3 :

Aménager des milieux favorisant le vivre-ensemble

- Améliorer les infrastructures de plusieurs établissements par des projets d'agrandissement et de reconstruction pour mieux soutenir la croissance des élèves et répondre à leurs besoins éducatifs.
- Mettre en place de nouvelles classes de maternelle 4 ans, à temps plein, dans divers établissements afin de faciliter l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge.
- Renforcer les mesures de sécurité aux abords des écoles grâce à l'instauration de corridors sécuritaires dans certaines municipalités.
- Planifier et amorcer la relocalisation temporaire de la clientèle de l'école primaire Saint-Jude, qui sera reconstruite, vers l'immeuble Gabrielle-Roy pour la rentrée scolaire 2025-2026.
- Planifier et amorcer la relocalisation de la clientèle de l'école Gabrielle-Roy vers l'école Louis-Philippe-Paré pour la rentrée scolaire 2025-2026.
- Livrer l'école des Horizons à Saint-Constant qui accueillera ses premiers élèves à la rentrée scolaire 2025-2026.
- Effectuer une consultation publique portant sur la modification des parties du 2^e cycle d'enseignement dispensé à l'école secondaire Jacques-Leber, à compter de l'année scolaire 2026-2027.
- Définir le plan d'action relatif à l'audit de sécurité réalisé en 2023-2024 permettant d'accroître le niveau de maturité de notre organisation et mettre en place un système de sécurité numérique pour l'ensemble de l'organisation.

Orientation 4 :

Poursuivre la mise en place des pratiques de gestion des organisations performantes et apprenantes

- Mettre en place la structure du bureau de projets en valorisation des données. Celle-ci vise l'amélioration de l'indice de maturité en valorisation des données.
- Poursuivre les efforts pour se conformer aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, assurant ainsi une gestion rigoureuse et sécuritaire des données.
- Finaliser le développement de l'outil numérique permettant de simplifier les processus des demandes de classement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), en vue d'un déploiement en 2025-2026.

2 GOUVERNANCE DU CSSDGS

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 Les membres du conseil d'administration

Merci à tous les administrateurs pour leur engagement! Avec professionnalisme et grand intérêt, ils mettent leur expertise au profit de notre organisation.

Les administrateurs du CSSDGS de l'année 2024–2025 étaient :

ADMINISTRATEURS PARENTS



PATRICK BOUCHER
Vice-président et administrateur issu du district n° 1



DENIS LEFEBVRE
Administrateur issu du district n° 2



YURY FESKO
Administrateur issu du district n° 3



FRANÇOIS ACHIM
Administrateur issu du district n° 4



GILLES MONTREUIL
Président et administrateur issu du district n° 5

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL



CAROLINE BOHÉMIER
Administratrice issue du personnel d'encadrement



STÉPHANIE HAUTOT
Administratrice issue des directions d'établissement



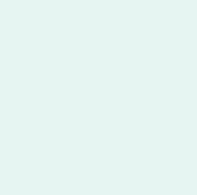
ALEXANDRE GUÉRIN
Administrateur issu du personnel enseignant



IAN VENNE
(jusqu'au 3 septembre 2024)
Administrateur issu du personnel de soutien



FANNY LAMOUREUX
(à partir du 13 janvier 2025)
Administratrice issue du personnel de soutien



MÉLANIE BERNIER
Administratrice issue du personnel professionnel non enseignant

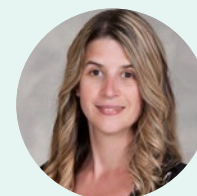
ADMINISTRATEURS DE LA COMMUNAUTÉ



ROBYN MALER
Administratrice ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines



NICHOLAS ST-JACQUES
Administrateur ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles



VALÉRIE ROY
Administratrice issue du milieu communautaire, sportif ou culturel



PHILIPPE MAURICE
(à partir du 27 août 2024)
Administrateur issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

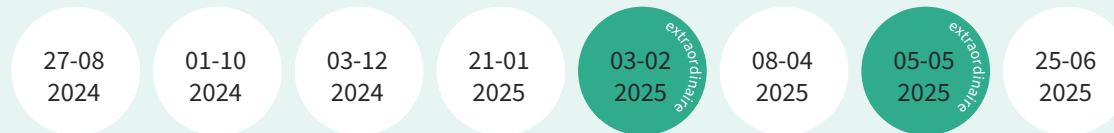


ALEXA LOVE TREMBLAY
Administratrice âgée de 18 à 35 ans



CAROLE CHAMPAGNE
Administratrice issue du personnel d'encadrement, sans droit de vote

2.1.2 Calendrier des séances



Pour plus d'information, rendez-vous à la page Web suivante : cssdgs.qc.ca/gouvernance/seances-du-conseil-dadministration/

2.1.3 Décisions du conseil d'administration

Adoption d'écrits de gestion

- Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux
- Politique visant à promouvoir la civilité, à prévenir et à contrer le harcèlement et la violence au travail
- Politique relative à la sécurité de l'information, à l'utilisation des ressources informationnelles et à la protection des renseignements personnels
- Politique de la culture à l'école du CSSDGS

Adoption de la planification des besoins d'espace

La planification des besoins d'espace est un exercice annuel effectué par le CSSDGS, comme prévu à l'article 272.6 de la *Loi sur l'instruction publique*, en collaboration avec les municipalités du territoire.

La prévision des besoins d'espace est ajustée afin de considérer la croissance démographique des secteurs ainsi que le déploiement de la maternelle 4 ans, à temps plein.

Les informations sur le développement domiciliaire et les avis sur le projet de planification des besoins d'espace des villes, des municipalités et des MRC sont pris en considération dans la planification.

Voir la section [Infrastructures](#) sur le site Web du CSSDGS pour connaître la liste des travaux et leur évolution.

Autres décisions :

- Adoption – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- Adoption – Règle et critères d'inscription des élèves 2025-2026
- Adoption – Bilan des priorités annuelles 2024-2025 et priorités annuelles 2025-2026 du conseil d'administration
- Adoption – Nomination du directeur général par intérim du CSSDGS
- Adoption – Désignation d'une direction générale adjointe en cas d'absence et d'empêchement du directeur général par intérim
- Adoption – Instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Adoption – Avis d'intention et modification d'une partie de cycle d'enseignement pour l'école Jacques-Leber
- Adoption – Modification des parties du 2^e cycle d'enseignement à l'école secondaire Jacques-Leber pour l'année scolaire 2026-2027
- Adoption – Besoins locaux pour la dotation du poste de Direction générale pour le CSSDGS
- Adoption – Nomination du chef de la sécurité de l'information organisationnelle et nomination des coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information
- Adoption – Renouvellement d'ententes de transport avec les collèges privés 2025-2028
- Approbation – Recommandations annuelles du comité de répartition des ressources pour le budget 2025-2026
- Approbation – Liste des projets à caractère physique du plan d'investissement 2025-2026 pour la période estivale
- Approbation – Résiliation du contrat d'engagement d'un enseignant
- Approbation – Nom de la nouvelle école primaire à Saint-Constant

2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

La liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres institués en application des articles 198.1 et 202 de la *LIP*

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Denis Lefebvre	Kathlyn Morel
Robyn Maler	Gilles Montreuil
Nathalie Marceau	Valérie Roy

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Daniel Bouthillette	Gilles Montreuil
France D'Aoust	Nicholas St-Jacques
Denis Lefebvre	

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Mélanie Bernier	Alexandre Guérin
Annick Carpentier	Gilles Montreuil
Yury Fesko	Richard Poirier

COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

Normand Boisclair	Julie Arseneault
Madeleine Lemieux	

Depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, en janvier 2022, un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie ayant pour fonction d'examiner et d'enquêter sur toute dénonciation relative à un comportement susceptible de contrevenir à celui-ci a été constitué. Il est composé de trois personnes nommées par le CA qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- Posséder une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
- Être un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
- Posséder une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique.

La liste des comités du CSSDGS constitués en application des articles 183, 185, 188 et 189 de la *LIP*

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Kathlyn Morel (jusqu'au 2 juin 2025)	Toutes les directions des centres de formation professionnelle	Toutes les directions des services administratifs	Les autres membres du personnel cadre participent selon les dossiers et suivant l'approbation de leur supérieur immédiat.
Daniel Bouthillette	La direction du centre de formation générale aux adultes		
Stéphane Brault			
Christian Duval			
Richard Poirier			
Toutes les directions des écoles primaires et secondaires			

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Sophie Bélaïr		
Jean-François Fortin	Véronique Lachapelle	Andrée Morin
Roch Gosselin	Ellen Lafrance	Ginette Pariseau
Isabelle Laberge	Mélanie Langlois-Emes	Doerte Ufkes

COMITÉ DE PARENTS

Voir les [annexes](#) pour consulter la liste des membres.

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE

Gilles Montreuil	Karl Da Silva
Julie Larivière	Daniel Bouthillette
(jusqu'au 24 janvier 2025)	Julie Grenier

2.3 RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Pour l'année 2024-2025, aucun manquement n'a été constaté en vertu du [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#).

2.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Afin de se conformer à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le CSSDGS a nommé une responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité à la suite de la modification de la loi, en novembre 2024. Pour plus de détails à ce sujet, il est possible de consulter le site Web au : cssdgs.gouv.qc.ca/actes-reprehensibles.

Reddition de comptes 2024–2025 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1 à 5	0
5. Communications de renseignement effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3

RÉSULTATS

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

3.1.1 Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Orientation 1 : Soutenir la réussite éducative de l'élève tout au long de son parcours scolaire en appuyant nos interventions sur des connaissances issues de la recherche

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	
Accroître la réussite des élèves	Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours.	% d'enfants de l'éducation préscolaire se développant dans les cinq compétences du programme ¹	Très bien ou adéquatement	90,0 %	87,1 %	86,4 %
			Avec certaines difficultés ou des difficultés importantes	10,0 %	12,9 %	13,6 %
		% d'élèves du primaire ayant 66 % et plus ¹	Français	88,0 %	86,7 %	86,7 %
			Mathématique	90,0 %	85,6 %	85,9 %
		% d'élèves du secondaire ayant 66 % et plus ¹	Français	80,0 %	71,4 %	71,9 %
			Mathématique	80,0 %	73,5 %	72,4 %
		% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve ministérielle ²	Français (lecture, 4 ^e année)	73,0 %	64,7 %	68,4 %
			Mathématique (résoudre, 6 ^e année)	70,0 %	84,1 %	70,1 %
			Français (écriture, 2 ^e année du secondaire)	66,0 %	60,1 %	61,5 %

*Les indicateurs sont ceux qui sont prévus au [Tableau synoptique du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](#). ¹ Données du CSSDGS. ² Données du MEQ.

EXPLICATION DES ÉCARTS

À l'éducation préscolaire, le pourcentage d'élèves qui se développent très bien ou adéquatement dans les cinq compétences du programme diminue légèrement, soit d'un peu moins d'un point de pourcentage.

Au primaire, la proportion d'élèves ayant 66 % et plus en français et en mathématique est relativement stable.

Au secondaire, le pourcentage d'élèves ayant obtenu 66 % et plus en français a augmenté de 0,5 point de pourcentage. En revanche, les résultats en mathématique ont diminué de 1,1 point de pourcentage.

Concernant les épreuves ministérielles, une hausse de 1,4 point de pourcentage est constatée au secondaire, en écriture.

Des efforts soutenus dans les plans d'action des projets éducatifs demeurent nécessaires pour atteindre les cibles établies pour les deux dernières années du *Plan d'engagement vers la réussite*, particulièrement au secondaire, où les écarts sont plus importants.

Nos prochains pas :



Veiller au développement structuré des équipes collaboratives selon le *Modèle des pratiques efficaces pour soutenir l'apprentissage*.

Poursuivre les communautés de pratique entre les directions d'établissement.



Suivre systématiquement le progrès des élèves, en particulier les élèves HDAA.

Déployer chaque année un sondage sur la collaboration et les interventions auprès des élèves HDAA, et suivre l'évolution des pratiques et de l'efficacité des interventions.



Mettre en oeuvre le *Modèle des pratiques efficaces pour soutenir l'apprentissage*.

Soutenir le déploiement et le monitoring des plans de développement professionnel.

Poursuivre l'accompagnement des nouveaux enseignants, des professionnels et du personnel de soutien.

Poursuivre le mentorat en littératie.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Accroître la réussite des élèves	Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement.	% de sorties sans diplôme ni qualification pédagogique ²	8,0 %	12,8 % (2021-2022)	11,8 % (2022-2023)
Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves		Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu* ¹	100,0 %	0,0 %	0,0 %
Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers		% de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier* ¹	60,0 %	32,7 %	31,7 %

*Les indicateurs sont ceux qui sont prévus au [Tableau synoptique du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](#). ¹ Données du CSSDGS. ² Données du MEQ.

EXPLICATION DE L'ÉCART

Le pourcentage d'élèves sortants sans diplôme ni qualification a diminué d'un point de pourcentage par rapport à l'an dernier, marquant un progrès. Concernant le bien-être, les ressources ministérielles ont été diffusées aux équipes du réseau en fin d'année, et les travaux se poursuivent afin d'atteindre les objectifs fixés dès l'an prochain.

Nos prochains pas :



Veiller au développement structuré des équipes collaboratives selon le *Modèle des pratiques efficaces pour soutenir l'apprentissage*.

Développer des mécanismes favorisant les transitions harmonieuses adaptées aux besoins de l'élève.



Soutenir le déploiement du volet dépistage du cadre du *Tutorat au secondaire* pour intervenir rapidement de façon ciblée.

Mettre à la disposition des établissements une échelle sur le bien-être afin de monitorer les actions à mettre en place dans chacun des milieux et suivre l'évolution de la démarche.



Soutenir le déploiement des interventions du cadre du *Tutorat au secondaire*.

Soutenir le déploiement et le monitoring de plans de développement professionnel pour favoriser l'engagement scolaire.

Déployer les ressources ministérielles liées au référentiel sur le bien-être, en adaptant, si nécessaire, nos outils locaux.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Accroître la réussite des élèves	Déployer les meilleures pratiques pédagogiques et administratives qui favorisent l'inclusion et le vivre-ensemble dans les établissements.	% d'intervenants qui se sentent outillés pour intervenir auprès de la clientèle issue de l'immigration ¹	85,0 %	Sans objet	88,2 %

¹ Lecture CSSDGS.

OBSERVATION

Cette année, un sondage auprès des intervenants a été mené pour appuyer le *Cadre de référence sur l'intégration linguistique, sociale et scolaire des élèves issus de l'immigration*.

Nos prochains pas :



Poursuivre les travaux du comité *Vivre ensemble* du centre de services scolaire.



Établir le portrait détaillé de la clientèle issue de l'immigration afin d'ajuster l'organisation des services administratifs et pédagogiques en fonction des besoins identifiés.



Diffuser le cadre de référence dans tous les établissements.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats disponibles en 2023-2024	Résultats disponibles en 2024-2025
Accroître la réussite des élèves	Augmenter la diplomation et la qualification des élèves.	% d'abandon des élèves de la formation générale aux adultes ayant comme objectif d'obtenir un diplôme d'études secondaires* ¹	22,0 %	29,3 %	21,4 %
		% de diplomation des élèves de la formation professionnelle après trois (3) ans* ²	83,0 %	81,1 % (cohorte 2020 suivie jusqu'en 2022-2023)	79,5 % (cohorte 2021 suivie jusqu'en 2023-2024)
		% de diplomation et de qualification par cohorte d'élèves qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification sept (7) ans après leur entrée au secondaire * ²	86,0 %	85,1 % (cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023)	82,4 % (cohorte 2017 suivie jusqu'en 2023-2024)
		Taux de réussite des EHDA qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification sept (7) ans après leur entrée au secondaire * ²	65,0 %	66,2 % (cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023)	60,8 % (cohorte 2017 suivie jusqu'en 2023-2024)
		% de diplomation et de qualification par cohorte des garçons qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification sept (7) ans après leur entrée au secondaire * ²	83,0 %	80,8 % (cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023)	75,8 % (cohorte 2017 suivie jusqu'en 2023-2024)

*Les indicateurs sont ceux qui sont prévus au [Tableau synoptique du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](#). ¹ Données du CSSDGS. ² Données du MEQ.

EXPLICATION DE L'ÉCART

En formation professionnelle (FP), le pourcentage de diplomation diminue de 1,6 point de pourcentage.

La diminution de 2,7 points de pourcentage de diplomation et de qualification obtenues sept (7) ans après l'entrée au secondaire nous éloigne de la cible. Le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA baisse de 5,4 points de pourcentage. Il en est de même pour les garçons avec une diminution de 5 points de pourcentage.

Cette baisse, tant en FP qu'au secondaire, concerne les élèves qui étaient en fin de parcours lors de la pandémie, ce qui pourrait en partie l'expliquer.

Nos prochains pas :



Veiller au développement structuré des équipes collaboratives selon le *Modèle des pratiques efficaces pour soutenir l'apprentissage*.

Accentuer l'implication des partenaires, notamment au regard des enjeux psychosociaux.

Poursuivre les communautés de pratique entre les directions d'établissement.

Ajouter un comité de travail dédié à la diplomation et à la qualification.



Suivre systématiquement le progrès des élèves.

Planifier l'analyse des portraits de groupe.

Accentuer les mécanismes de suivis, dont la relance et les passerelles entre le secondaire et la formation générale aux adultes.



Développer des mécanismes favorisant les transitions et les passerelles entre le secondaire et la formation générale aux adultes.

Poursuivre la mise en place du cadre du *Tutorat au secondaire*, notamment en ce qui concerne le suivi des indicateurs et les sondages réalisés auprès des élèves afin de suivre ceux à risque de décrocher.

Poursuivre l'appropriation et le déploiement des meilleures pratiques favorisant l'engagement scolaire.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Accroître la réussite des élèves	Accompagner les élèves dans le développement de leur compétence numérique en leur apprenant à agir de façon éthique, à l'ère du numérique.	% d'établissements qui déploient un plan d'action numérique incluant une planification des apprentissages de la dimension éthique	100,0 %	Sans objet	25,0 %

EXPLICATION DE L'ÉCART

Nous avons élaboré le format des plans d'action numériques et commencé à accompagner les établissements pour intégrer le volet numérique à leur projet éducatif.

Nos prochains pas :



Poursuivre l'accompagnement des établissements afin d'ajouter les plans d'action numériques dans les projets éducatifs des établissements.



Consolider les plans d'action numériques et s'assurer que la démarche rencontre les objectifs visés.



Bonifier la démarche afin de favoriser l'adhésion aux plans d'action numériques et mesurer l'atteinte des résultats.

ORIENTATION 2 : VALORISER L'EXPERTISE DE NOS EMPLOYÉS DANS UNE CULTURE DE COLLABORATION

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Rehausser le nombre d'enseignants qualifiés dans le réseau	Attirer du personnel qualifié en devenant plus attractif.	% d'employés ayant plus de deux ans d'ancienneté	78,5 %	78,6 %	77,0 %

EXPLICATION DE L'ÉCART

Avec 77 % de nos employés ayant plus de deux ans d'ancienneté, nous nous rapprochons de notre objectif tout en accompagnant la croissance dynamique de l'organisation. Ce résultat reflète deux situations distinctes, mais complémentaires. D'une part, notre développement soutenu nous a permis d'accueillir de nombreux nouveaux talents, ce qui enrichit notre équipe et diversifie nos expertises. Naturellement, cette vague d'embauches influence la proportion d'employés ayant une ancienneté supérieure à deux ans. D'autre part, bien que notre taux de roulement se soit amélioré, certains départs enregistrés concernent des collaborateurs expérimentés.

Nos prochains pas :



Développer une marque employeur forte.



Déployer des parcours professionnalisants dans le but de développer les compétences de notre personnel permettant ainsi un cheminement de carrière au sein de l'organisation.



Mettre en place un programme des « aspirants » offrant ainsi des possibilités d'obtention de promotion à l'interne.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Rehausser le nombre d'enseignants qualifiés dans le réseau	Développer des stratégies de fidélisation innovantes.	% de roulement des employés	9,0 %	8,0 %	6,4 %

EXPLICATION DE L'ÉCART

Avec un taux de roulement de seulement 6,4 % pour l'année 2024-2025, notre organisation se positionne avantageusement par rapport à la cible établie. Ce résultat témoigne des efforts soutenus déployés pour renforcer la stabilité de nos équipes. L'implantation de mesures ministérielles, telles que l'arrivée des aides à la classe et la création d'un nouveau statut d'enseignant régulier, nous a permis d'offrir davantage de postes à long terme assortis de conditions d'emploi attrayantes. Par ailleurs, la mise en place d'une formule d'accueil et d'intégration organisationnelle contribue activement à créer un environnement propice à la fidélisation de notre personnel.

Nos prochains pas :



Développer une marque employeur forte.



Mieux saisir les motifs de départ afin d'effectuer les ajustements organisationnels qui pourraient limiter, autant que possible, ces derniers.



Reconnaître la compétence, l'expertise et le bien-être de nos employés afin de leur offrir un milieu de travail stimulant et agréable.




Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
	Déployer un programme préventif à l'égard de la santé globale du personnel.	Indice de santé globale (ISG)	Niveau 1	Sans objet	Niveau 1

EXPLICATION DE L'ÉCART

La démarche « Santé et mieux-être au travail », proposée par notre partenaire Coésion SP, s'inscrit dans une volonté d'améliorer la santé globale, le bien-être et la performance des milieux de travail. Elle repose sur une certification évolutive, appelée « Bien au travail », qui comprend trois niveaux d'engagement.

Cette année marque la première étape de cette démarche, avec l'atteinte du niveau 1, le niveau de reconnaissance, pour nos milieux de travail. Il s'agit de la première année d'implantation du programme de bien-être au travail avec notre partenaire Coésion SP.

Nos prochains pas :




-  Sonder nos employés sur les quatre piliers de la santé globale.
-  Déterminer les actions prioritaires servant à la mise en place du programme de santé globale.
-  Déployer le programme de santé globale au sein de l'organisation.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
	Développer les compétences numériques des employés.	% d'intervenants qui se sentent outillés pour utiliser les outils technologiques de manière efficace	90,0 %	82 %	82 %

EXPLICATION DE L'ÉCART

L'évaluation des compétences numériques de l'ensemble de nos employés basée sur le cadre de référence du MEQ est en cours et les résultats du sondage seront connus à l'automne 2025.

Nos prochains pas :

-  Évaluer le niveau de maîtrise de la compétence numérique basé sur le référentiel ministériel.
-  Analyser et proposer un plan de formation pour faire progresser le niveau d'aisance et de bonne pratique lors de l'utilisation d'outils numériques.
-  Offrir des formations en lien avec les besoins recensés et les objectifs.


ORIENTATION 3 : AMÉNAGER DES MILIEUX DE VIE FAVORISANT LE VIVRE-ENSEMBLE


Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
	Augmenter la capacité d'accueil des établissements.	% d'établissements dont le nombre de groupes ouverts est égal ou inférieur à la capacité d'accueil permanente reconnue par le MEQ	50,0 %	31,4 %	33,3 %


EXPLICATION DE L'ÉCART

Les résultats 2024-2025 de notre indicateur démontrent que nous avons légèrement progressé dans l'atteinte de notre cible. Cette progression s'explique par la répartition de la clientèle sur notre territoire.

Nos prochains pas :

- 

Poursuivre les échanges et la collaboration avec les municipalités locales et régionales pour obtenir les terrains nécessaires à la réalisation des projets d'agrandissement et de construction d'écoles.
- 

Poursuivre le monitoring systématique de l'évolution de la clientèle scolaire et du développement urbain sur notre territoire.
- 


Développer notre plan directeur de l'organisation scolaire. Pour suivre nos projets et l'évolution de notre parc immobilier : [Infrastructures](#).


Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Rénover et moderniser nos infrastructures scolaires	Améliorer l'état physique des bâtiments.	% de la superficie permanente des bâtiments dont l'indice de vétusté est à un niveau satisfaisant, bon ou très bon	64,5 %	49,2 %	49,0 %


EXPLICATION DE L'ÉCART

Les résultats 2024-2025 démontrent une stabilité de l'état physique de nos bâtiments jugés de satisfaisant à très bon. Des inspections visuelles et la préparation de rapports d'état d'immeuble ont quelque peu ralenti la progression attendue en 2024-2025. De plus, l'ajout de la superficie de la nouvelle école des Horizons sera considérée en 2025-2026. Nos projections nous indiquent que nous atteindrons la cible de 64,5 % en 2027-2028 comme prévu.

Nos prochains pas :

- 

Poursuivre la surveillance et la planification des projets de maintien des bâtiments.
- 

Poursuivre la réalisation de rapports d'état d'immeuble ainsi que les inspections visuelles permettant de tracer un portrait juste de l'état de vétusté des bâtiments du CSSDGS.
- 




Poursuivre l'analyse de nos données via l'accès au progiciel de gestion immobilière. Bien documenter nos besoins au niveau du parc immobilier ainsi que les travaux réalisés.

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Rénover et moderniser nos infrastructures scolaires	Déployer des infrastructures technologiques sécuritaires et fiables.	Indice de maturité de la sécurité de l'information	Niveau 3 Défini	Niveau 1 Initial	Niveau 2 Géré

EXPLICATION DE L'ÉCART

L'audit de sécurité de 2024 révèle une amélioration significative de notre niveau de maturité, mesuré selon les cadres de référence standards en gestion de la sécurité. Cette avancée est due à la progression de nos encadrements, de notre gouvernance ainsi que la mise en place de procédures et processus qui permettent d'assurer un meilleur contrôle des activités de sécurité.

Nos prochains pas :

-  Analyser les résultats et ajuster le plan d'action tout en priorisant et en déployant les actions pour renforcer notre posture de sécurité.
-  Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action qui favorisent l'appropriation des bonnes pratiques reconnues.
-  Documenter nos processus, méthodes de contrôle et stratégies, puis en assurer une communication claire et une compréhension commune auprès des parties prenantes concernées.

ORIENTATION 4 : **POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DES PRATIQUES DE GESTION DES ORGANISATIONS PERFORMANTES ET APPRENANTES**

Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Renforcer l'utilisation de la donnée de gestion dans le réseau	Appuyer les décisions pédagogiques et de gestion sur des données.	Indice de maturité en valorisation des données	2,3	1,6	1,7

EXPLICATION DE L'ÉCART

L'actualisation de notre indicateur nous permet de constater une progression dans plusieurs dimensions de notre modèle d'évaluation. L'architecture de données et les niveaux d'analyse se retrouvent ainsi au premier rang des avancées les plus significatives.

La culture de la mesure se renforce : des ambassadeurs sont maintenant actifs dans l'organisation et les décisions s'appuient de plus en plus sur les données. Nous déployons nos initiatives en gouvernance des données, notamment par la création d'un comité de pilotage réunissant une équipe multidisciplinaire. Nous avons également élaboré un plan de formation pour accroître les compétences de notre équipe dédiée.

Enfin, en plus d'avoir initié des échanges et des réflexions sur la gouvernance des données avec nos partenaires internes et externes, le développement et le déploiement du tableau de bord du *Plan d'engagement vers la réussite* ont accéléré l'appropriation des indicateurs prioritaires lors du pilotage de performance (salle de pilotage stratégique) au sein de l'organisation.

Nos prochains pas :



Poursuivre la collaboration avec le Service des technologies de l'information et d'autres services administratifs afin de s'assurer de la mise en place d'une culture des données basées sur les meilleures pratiques.



Piloter et bonifier notre cadre de référence en gouvernance des données à travers le développement d'une nouvelle solution analytique.



Échanger avec les autres centres de services scolaires du réseau et poursuivre notre implication dans les différents comités régionaux et nationaux pour assurer la continuité et maximiser la mutualisation des expertises et des expériences.


Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Renforcer l'utilisation de la donnée de gestion dans le réseau	Déployer un système intégré de gestion de la performance aligné sur les objectifs stratégiques du PEVR.	Nombre d'initiatives annuellement déployées	10	18	80


EXPLICATION DE L'ÉCART


Nous avons poursuivi la mise en place de notre modèle performant et apprenant. Une collaboration renforcée avec le comité de coordination a favorisé l'appropriation de ce modèle et le déploiement de plusieurs initiatives. L'année 2024-2025 a été marquée par le lancement simultané de projets contribuant à l'instauration d'une culture d'amélioration continue.

Notre participation à différents comités internes et externes a permis d'échanger sur les réussites et les leçons tirées de la mise en œuvre de cette culture de la donnée et de l'amélioration continue.

Nos prochains pas :

 Continuer la collaboration afin de déployer des initiatives de performance.

 Poursuivre la réflexion sur l'objectif et l'indicateur permettant d'évaluer notre maturité en amélioration continue.


 Poursuivre le partage et la mutualisation de nos expériences et expertises avec nos partenaires internes et externes.


Objectif ministériel	Objectif CSSDGS	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Renforcer l'utilisation de la donnée de gestion dans le réseau	Optimiser nos processus administratifs par le numérique.	Nombre de projets technologiques déployés	5	3	4


EXPLICATION DE L'ÉCART

Des initiatives de développement sont en cours de réalisation, mais seront mises à la disposition des employés concernés lors de la prochaine année scolaire. La progression de l'indicateur est en bonne posture pour atteindre la cible identifiée.

Nos prochains pas :

 Accompagner les services et les directions d'établissement dans l'identification des besoins et des processus qui peuvent être optimisés par le numérique.

 Identifier et déployer de nouveaux outils numériques et assurer la prise en charge par le service demandeur et ses utilisateurs.

 Proposer des outils de formation pour accompagner les utilisateurs et favoriser l'utilisation optimale des nouveaux outils.

3.2

LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au CSSDGS

ÉCHELLE DE LA FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

Aucun événement / Moins de 10 événements déclarés / De 10 à 19 événements déclarés / De 20 à 39 événements déclarés / 40 événements déclarés et plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire	Échelle	Échelle	Nombre
Écoles primaires			
École de l'Aquarelle-Armand-Frappier (892 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Daigneau (504 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École de la Petite-Gare (454 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École de la Rive (534 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École de l'Archipel (475 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École de l'Odyssee (351 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École des Bons-Vents (332 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École des Bourlingueurs (525 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Une plainte déposée
École alternative des Cheminots (264 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École des Moussaillons-et-de-la-Traversée (715 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École alternative des Trois-Sources (333 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Écoles primaires (suite)			
École Émilie-Gamelin (614 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement déclaré	Aucune plainte
École Félix-Leclerc (429 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Gérin-Lajoie (604 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Jacques-Barclay (181 élèves)	Aucun événement déclaré	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Jean-Leman (629 élèves)	20 à 39 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Jean-XXIII (292 élèves)	Aucun événement déclaré	20 à 39 événements déclarés	Aucune plainte
École Laberge (580 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Louis-Lafortune (580 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Marc-André-Fortier (367 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Notre-Dame-de-l'Assomption (322 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Notre-Dame-Saint-Joseph (594 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Piché-Dufrost (711 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Plein-Soleil (591 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Bernard (96 élèves)	Aucun événement déclaré	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Sainte-Clotilde (228 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Édouard (160 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
------------------------	--	--	---

Écoles primaires (suite)

École Saint-Isidore-Langevin (249 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucune plainte
École Saint-Jean (357 élèves)	10 à 19 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Une plainte déposée
École Saint-Jean-Baptiste (227 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Joseph (Mercier) (329 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Jude (380 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Marc (449 élèves)	10 à 19 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Une plainte déposée
École Saint-Michel-Archange (349 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Patrice (167 élèves)	Aucun événement déclaré	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-René (795 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Romain (193 élèves)	Aucun événement déclaré	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (743 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Vinet-Souigny (533 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	20 à 39 événements déclarés	Aucune plainte

École spécialisée

École régionale Brenda-Milner (102 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	Aucune plainte
--	-------------------------	-------------------------	----------------

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Écoles secondaires			
École Bonnier (449 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École de la Magdeleine (2 358 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École des Timoniers (634 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	20 à 39 événements déclarés	Aucune plainte
École du Tournant (178 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Fernand-Seguin (625 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	20 à 39 événements déclarés	Une plainte déposée
École Gabrielle-Roy (401 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	10 à 19 événements déclarés	Aucune plainte
École Jacques-Leber (834 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	20 à 39 événements déclarés	Aucune plainte
École Louis-Cyr (648 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Louis-Philippe-Paré (2 386 élèves)	10 à 19 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	Aucune plainte
École Marguerite-Bourgeois (513 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Pierre-Bédard (804 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucune plainte
École Saint-François-Xavier (435 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Une plainte déposée

3.2.2 Interventions dans les établissements du CSSDGS

PROTECTEUR RÉGIONAL DE L'ÉLÈVE

Il est possible de prendre connaissance du rapport 2024-2025 du Protecteur régional de l'élève en cliquant sur le lien suivant : [Rapport annuel d'activités 2024-2025, Région des Collines-Montérégiennes](#).

3.3

PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Le Service des relations avec les parents, les élèves et les citoyens du CSSDGS offre un guichet unique pour répondre rapidement aux questions de ces clientèles.

Aussi, depuis le 28 août 2023, une nouvelle procédure d'examen des plaintes est entrée en vigueur, comme prévue à la *Loi sur le protecteur national de l'élève*.

Enfin, dans le respect du mécanisme de traitement des plaintes en milieu scolaire, le CSSDGS a nommé un responsable du traitement des plaintes.

Pour plus de détails, rendez-vous sur la page : cssdgs.gouv.qc.ca/plaintes-recours.

Par ailleurs, en juin 2023, le CSSDGS a également adopté un [Règlement sur la procédure d'examen des plaintes portant sur tout sujet autre que les services rendus aux élèves](#).

4 UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 RÉPARTITION DES REVENUS DU CSSDGS

Les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus ainsi que les critères servant à déterminer les montants alloués

En vertu des articles 275 et 275.2 de la *LIP*, le CSSDGS rend publiques les orientations qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre ses établissements.

La [Politique de répartition des ressources](#) se veut l'énoncé des objectifs poursuivis dans cette répartition de même que les principes qui soutiennent celle-ci, ainsi qu'une description des différents critères utilisés pour distribuer les ressources équitablement.

4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU CSSDGS AU 30 JUIN 2025

ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	20 307 319,26 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	47 434 120,39 \$
Subvention d'investissement à recevoir	405 090 089,75 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 680 407,84 \$
Débiteurs	11 412 156,45 \$
Stocks destinés à la revente	105 121,14 \$
Total des actifs financiers	486 029 214,83 \$
PASSIFS	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	57 743 768,82 \$
Créditeurs et frais courus à payer	107 521 226,94 \$
Subvention d'investissement reportée	974 786 890,07 \$
Revenus perçus d'avance	1 816 963,02 \$
Provision pour avantages sociaux	17 946 000,28 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	248 477 903,28 \$
Passif au titre des sites contaminés	2 368 902,00 \$
Autres passifs	62 789 473,27 \$
Total des passifs	1 473 451 127,68 \$
Dette nette	(987 421 912,85) \$
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	1 001 029 041,03 \$
Stocks de fournitures	83 491,80 \$
Charges payées d'avance	1 281 346,36 \$
Total des actifs non financiers	1 002 393 879,19 \$
Excédent (déficit) accumulé	14 971 966,34 \$

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

REVENUS	
Subvention de fonctionnement	398 120 477,47 \$
Subvention d'investissement	2 689 502,46 \$
Autres subventions et contributions	284 249,80 \$
Taxe scolaire	26 190 713,97 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 264 300,52 \$
Ventes de biens et services	25 210 293,53 \$
Revenus divers	6 647 934,26 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	19 163 863,76 \$
Total des revenus	479 571 335,77 \$

DÉPENSES	
Activités d'enseignement et de formation	202 201 973,33 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	123 276 597,59 \$
Services d'appoint	50 156 869,02 \$
Activités administratives	26 003 110,54 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	51 228 351,39 \$
Activités connexes	22 285 079,45 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 667 727,58 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0,00 \$
Total des dépenses	476 819 708,90 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	2 751 626,87 \$

4.3

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES

Avril 2024 à mars 2025

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	352 649,18	0,00	352 649,18	232
Personnel professionnel	491 182,16	1 095,96	492 278,12	356
Personnel enseignant	3 038 956,18	28 862,40	3 067 818,58	3 742
Personnel de bureau, technicien et assimilé	2 166 396,11	11 199,11	2 177 595,22	3 045
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	380 293,61	1 990,36	382 283,97	354
Total en heures	6 429 477,24	43 147,82	6 472 625,06	7 729

RÉSUMÉ DU NIVEAU DE L'EFFECTIF

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) <small>Source : Information transmise par le MEQ via Collecteinfo</small>	6 210 153,44
Total des heures rémunérées effectuées (B) <small>Source : Information transmise par le MEQ via Collecteinfo</small>	6 472 625,06
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) - (A)	-262 471,62
Respect du niveau de l'effectif <small>Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</small>	Non

EXPLICATION DE L'ÉCART

Cet écart correspond à la croissance de la clientèle, à la planification d'agrandissements et à la construction de nouvelles écoles, ainsi qu'à l'augmentation des mesures budgétaires octroyées par le MEQ.

4.4

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

	Nombre de contrat(s)	Montant des contrats (avant taxes)
Contrat de service avec une personne physique	1	30 000 \$
Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique	103	29 470 000 \$
Total	104	29 500 000 \$

4.5

RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES

4.5.1 Ressources matérielles

MAINTIEN DE L'ACTIF IMMOBILIER

2023-2024	2024-2025		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
23 984 514,44 \$	170 675,39 \$	3 674 557,46 \$	12 007 684,15 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

2023-2024	2024-2025		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
0,00 \$	3 155 247,00 \$	1 921 234,00 \$	0,00 \$

5

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

- 
- 1. _____
 - 2. _____
 - 3. _____

Liste des membres
du comité de parents



Rapports annuels
de gestion des conseils
d'établissement